

## OFFRE DE REMBOURSEMENT 2€ BOSTIK – L'INVISIBLE

### Du 01 novembre 2025 au 31 janvier 2026.

Offres disponibles uniquement en France Métropolitaine, Corse, Territoire de Monaco et DROM-COM de la zone euro

#### CONDITIONS DES OFFRES

**Du 01 novembre 2025 au 31 janvier 2026**, Bostik SA vous rembourse 2€ pour l'achat d'une cartouche L'Invisible de la marque Bostik. Offre uniquement réservée aux magasins Brico Dépôt participants.

- Offres valables uniquement sur les produits Bostik L'Invisible cité ci-dessous, achetés dans un des 123 magasins Brico Dépôt partenaires de l'opération ou sur le site e-commerce [www.bricodepot.fr](http://www.bricodepot.fr).
- Offre non valable sur les différentes marketplaces commercialisant les produits Bostik L'Invisible.
- La liste des produits éligibles de l'opération est présente lors de la saisie de votre dossier en ligne. Si vous ne trouvez pas votre produit c'est que celui-ci ne fait pas partie de l'offre en cours.
- Offres valables en France(1), Corse, Territoire de Monaco et DROM-COM de la zone euro, non cumulable avec toute offre Bostik en cours portant sur les mêmes produits.
- Offres réservées aux personnes majeures et détentrices d'un compte bancaire dans un pays de la zone SEPA. Limité à une participation par personne. Toute participation contenant des informations incorrectes ou incomplètes sera annulée.
- L'opération prendra fin le 07 février 2026 (23h59), date limite pour l'enregistrement d'un dossier de remboursement pour un achat réalisé entre le 01 novembre 2025 au 31 janvier 2026.
- La participation aux offres est fixée et encadrée à une demande de remboursement par foyer sur toute la durée de l'opération (même nom, même prénom, même adresse postale ou même numéro de téléphone ou adresse mail) réalisées entre le 01 novembre 2025 au 31 janvier 2026 en fonction du produit Bostik L'Invisible acheté.
- Le remboursement se fera exclusivement par virement bancaire.
- Il n'est pas possible de participer plusieurs fois ou à plusieurs offres avec la même preuve d'achat.
- **Bostik SA se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'offre en cas de nécessité**

#### CONDITIONS DE L'OFFRE

**IMPORTANT : Une seule participation et un seul produit par foyer remboursé sur toute la durée de l'opération (même nom, même prénom, même adresse postale ou même numéro de téléphone ou adresse mail). Le remboursement sera exclusivement réalisé par virement bancaire via un RIB fourni par vos soins. Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois. ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui apparaissant sur votre demande de remboursement (formulaire de participation en ligne) et/ou sur votre preuve d'achat (en cas de facture). Offre réservée aux consommateurs domiciliés en France(1), Corse, Territoire de Monaco et DROM-COM de la zone euro, non cumulable avec toute offre Bostik en cours portant sur les mêmes produits.**

- (1) La France métropolitaine (Corse et Territoire de Monaco compris) et DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM de la zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.
- (2) Pour trouver un magasin partenaire de l'offre, rendez-vous sur [www.offrederemboursement-bostik.fr](http://www.offrederemboursement-bostik.fr) lors de la saisie de votre demande.
- (3) L'établissement bancaire doit être **implanté** dans un pays faisant partie de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area »), qui comprend notamment les États membres de l'Union européenne. Cette zone regroupe l'ensemble des pays de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Saint-Marin et Monaco.

## « 2€ REMBOURSES POUR L'ACHAT D'UNE CARTOUCHE BOSTIK L'INVISIBLE »

Achetez 1 cartouche BOSTIK L'Invisible entre le 01 novembre 2025 au 31 janvier 2026. Si le dossier est conforme aux modalités de l'offre, vous recevrez par virement bancaire, un remboursement d'un montant de 2€ TTC suite à votre achat de cartouche précitées, dans la limite d'un remboursement maximum. Vous recevrez les 2€ par virement bancaire sur votre compte renseigné sur le formulaire en ligne complété, sous 6 à 8 semaines, à compter de la date de réception de votre dossier complet. Offre limitée à 1 participation par foyer du 01 novembre 2025 au 31 janvier 2026 inclus (même nom, même prénom, même adresse postale ou même numéro de téléphone ou adresse mail).

## COMMENT PARTICIPER A NOTRE OFFRE DE REMBOURSEMENT BOSTIK ?

### #1 - ACHETEZ VOTRE PRODUIT BOSTIK L'INVISIBLE ÉLIGIBLE À L'OFFRE

Achetez dans un des 123 magasins Brico Dépôt partenaires de l'opération<sup>(2)</sup> ou sur le site e-commerce [www.bricodepot.fr](http://www.bricodepot.fr) entre le 01 novembre 2025 au 31 janvier 2026 inclus, votre cartouche Bostik L'INVISIBLE.

### #2 - INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE ET DEMANDEZ VOTRE REMBOURSEMENT

- 1) Rendez-vous sur le site [www.offrederemboursement-bostik.fr](http://www.offrederemboursement-bostik.fr), sélectionnez « Je réalise ma demande de remboursement » pour demander votre offre de remboursement Bostik entre le 01 novembre 2025 au 31 janvier 2026 inclus. Identifiez-vous avec votre numéro de dossier si vous avez déjà réalisé votre demande de remboursement pour suivre le traitement de votre dossier.
- 2) Complétez le formulaire de remboursement en ligne et téléchargez votre preuve d'achat (ticket de caisse ou facture) datée entre le 01 novembre 2025 au 31 janvier 2026 mentionnant le produit Bostik L'Invisible acheté, où est entouré le prix, la référence du produit acheté et la date d'achat (qui peut être différente de la date d'émission de la facture). **Téléchargez une photo lisible de votre produit sur laquelle figure le code-barres à 13 chiffres.**
- 3) Saisissez et téléchargez votre RIB où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC(3).
- 4) Validez votre demande en ligne au plus tard pour le 07 février 2026 23h59. Vous recevrez alors par email une confirmation de demande de remboursement.

**IMPORTANT** : Il est de votre responsabilité de vous assurer que l'ensemble des pièces justificatives et informations demandées soient conformes aux modalités de participation.

### #3 – VALIDATION DE VOTRE DOSSIER & REMBOURSEMENT

A réception de votre dossier complet par nos services, nous procéderons à la vérification complète de votre demande de remboursement. En cas de dossier conforme aux modalités de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire sur votre compte renseigné dans un délai de 6 à 8 semaines à compter de la date de validation de votre dossier.

Toute participation ou documents illisibles, incomplets, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ne pourra pas être acceptée. Toute participation envoyée après le 07 février 2026 23h59 sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée par nos services.

Bostik SA se réserve le droit de poursuivre toute personne qui tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement des offres de remboursement et pourra annuler la demande s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit. Ledit fraudeur ne pourra plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Bostik SA pendant une durée de 3 ans.

### #4 – SUIVI DE VOTRE DOSSIER

Pour suivre le traitement de votre dossier, rendez-vous sur [www.offrederemboursement-bostik.fr](http://www.offrederemboursement-bostik.fr), sélectionnez « Suivre une demande de remboursement ». Munissez-vous de votre numéro de dossier que vous avez reçu par mail et consultez le suivi et traitement de votre dossier.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail à [contact@offrederemboursement-bostik.fr](mailto:contact@offrederemboursement-bostik.fr)

- (1) La France métropolitaine (Corse et Territoire de Monaco compris) et DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM de la zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.
- (2) Pour trouver un magasin partenaire de l'offre, rendez-vous sur [www.offrederemboursement-bostik.fr](http://www.offrederemboursement-bostik.fr) lors de la saisie de votre demande.
- (3) L'établissement bancaire doit être **implanté** dans un pays faisant partie de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area »), qui comprend notamment les États membres de l'Union européenne. Cette zone regroupe l'ensemble des pays de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Saint-Marin et Monaco.

## RESPECT DES REGLES, CONTRÔLE & REGULATION

Participer aux offres de remboursement Bostik SA implique une attitude loyale, signifiant le respect absolu des règles. Le participant s'interdit de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes des présentes modalités.

Bostik SA se réserve le droit de poursuivre toute personne qui tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement de l'opération. Toute falsification entraîne immédiatement la nullité de la demande de remboursement.

Bostik SA se réserve le droit d'engager des poursuites contre tout participant ayant justifié de son identité ou de son domicile au moyen de documents falsifiés, rappelant que le faux est selon l'article 441-1 du code pénal « une altération de la vérité de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridique ». Le faux constitue un délit. Une seule tentative d'obtenir ou de créer un faux est punissable. Un document falsifié est suffisant à lui seul pour prouver les faits.

Rappelant que la fausse signature constitue un faux. Ce fait est prévu et réprimé par l'article 441-1 du Code pénal. Il en est de même de l'ajout ou la suppression de mention sur un document.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (art 441-1 Code pénal).

Bostik SA se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect des modalités, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque ou une tentative de fraude, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des demandes, mais pouvant éventuellement limiter cette vérification aux demandes conformes.

En tout état de cause, Bostik SA se réserve le droit d'éjecter, de disqualifier ou d'invalider le remboursement de toute personne ne se conformant pas aux dispositions des présentes modalités. Elle se réserve également le droit d'engager, de porter à connaissance des autorités, tous faits pouvant être qualifiés de fraude.

## COLLECTE ET COMMUNICATION DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ET PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

Les informations à caractère personnel, et notamment celles à caractère nominatif, communiquées par les participants, feront l'objet d'un traitement informatique sous la responsabilité de Bostik SA et de son responsable du traitement. Elles pourront être communiquées aux prestataires de service et sous-traitants pour l'exécution de travaux effectués pour son compte dans le cadre de la présente opération. Les conditions dans lesquelles vos données personnelles seront protégées sont détaillées ci-dessous.

### PREAMBULE

Toutes les données personnelles que nous obtenons dans le cadre de l'opération seront stockées dans un ou plusieurs fichiers en tenant compte de la législation en vigueur en France (loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles) et le Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques en lien avec le traitement des données à caractère personnel et concernant la libre circulation de ces données, l'ensemble de cette réglementation étant (ci-après dénommé RGPD).

Les données personnelles sont traitées pour pouvoir informer les participants de manière efficace sur le déroulement de l'opération. Chaque participant dispose, conformément au RGPD, d'un droit d'information, de consultation, d'accès, de correction, d'opposition, d'un droit à l'oubli, d'un droit de transférabilité des données et d'un droit d'opposition au profilage et au traitement automatique.

### EXECUTION DE L'OPERATION

Pour pouvoir participer, le participant doit suivre la procédure indiquée dans les modalités de l'opération et envoyer les informations demandées dans le formulaire de participation.

Lorsqu'une personne physique valide sa participation à l'opération, Bostik SA et/ou ses prestataires de service et sous-traitants collectent et traitent les données personnelles des participants uniquement dans le but légitime d'administration et d'exécution de l'opération. Tout est mis en œuvre pour protéger votre vie privée et vous garantir une sécurité maximale quant à la protection de vos données personnelles.

### QUELLES DONNEES PERSONNELLES SONT RECUEILLIES OU TRAITEES LORS DE VOTRE PARTICIPATION A L'OPERATION ?

- (1) La France métropolitaine (Corse et Territoire de Monaco compris) et DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM de la zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.
- (2) Pour trouver un magasin partenaire de l'offre, rendez-vous sur [www.offrederemboursement-bostik.fr](http://www.offrederemboursement-bostik.fr) lors de la saisie de votre demande.
- (3) L'établissement bancaire doit être **implanté** dans un pays faisant partie de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area »), qui comprend notamment les États membres de l'Union européenne. Cette zone regroupe l'ensemble des pays de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Saint-Marin et Monaco.

Nous recueillons et traitons les données personnelles que le participant saisit dans le formulaire de participation en ligne. Les données personnelles que nous collectons pourront être les suivantes :

- Pour la participation à l'opération :
  - o Le lieu d'achat du ou de vos produits
  - o Le nom
  - o Le prénom
  - o L'e-mail
  - o Le téléphone mobile
  - o L'adresse complète (numéro, rue, complément d'adresse, CP et ville)
  - o Le code-barres de vos produits
  - o La preuve d'achat
- Si vous êtes désigné gagnant :
  - o Le lieu d'achat du ou de vos produits
  - o Le nom
  - o Le prénom
  - o L'e-mail
  - o Le téléphone mobile
  - o L'adresse complète (numéro, rue, complément d'adresse, CP et ville)
  - o Le code-barres de vos produits
  - o La preuve d'achat
- En cas de réclamation :
  - o Le lieu d'achat du ou de vos produits
  - o Le nom
  - o Le prénom
  - o L'e-mail
  - o Le téléphone mobile
  - o L'adresse complète (numéro, rue, complément d'adresse, CP et ville)
  - o Le code-barres de vos produits
  - o La carte d'identité (en cas de contrôle par nos services de la conformité de participation)

Nous ne collectons et traitons aucune donnée sensible sur les participants (à savoir aucune donnée ne nous permettant de déduire l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, les données d'affiliation à un syndicat, les données relatives à la santé ou à l'orientation sexuelle).

Il est dès lors demandé aux participants de ne pas saisir de telles données lors de la participation à l'opération. Si des données sensibles sont tout de même fournies, le participant accepte que ces données soient traitées conformément aux conditions de cette déclaration de la protection de la vie privée.

Enfin il est rappelé que les données dont la communication est obligatoire sont clairement identifiées. Par conséquent, les personnes qui exercent le droit de suppression des données les concernant avant la fin de l'opération sont réputées renoncer à leur remboursement.

#### **10.4 POURQUOI LES DONNEES PERSONNELLES SONT COLLECTEES LORS DE VOTRE PARTICIPATION ?**

Les données personnelles que les participants à l'opération transmettent sont nécessaires pour permettre le bon déroulement responsable, légitime et efficace de l'opération. Nous traitons vos données personnelles uniquement pour les besoins suivants :

- Gestion des inscriptions et détermination des gagnants
- Tirage au sort
- Confirmation de gain après vérification de vos preuves d'achat
- Gestion de l'attribution des lots et leur acheminement
- Prise de contact avec le Participant dans le cadre de l'Opération
- Gestion des réclamations et des contestations
- Détection et lutte contre la fraude
- Réalisation des statistiques à des fins marketing
- Si le Participant y a consenti spécifiquement :
  - o L'envoi de la Newsletter et d'offres promotionnelles
  - o L'information du Participant du lancement de jeux-concours ou autres opérations marketing par Bostik SA

#### **10.5 QUELLES SONT LES CONDITIONS DE MON CONSENTEMENT ?**

- (1) La France métropolitaine (Corse et Territoire de Monaco compris) et DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM de la zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.
- (2) Pour trouver un magasin partenaire de l'offre, rendez-vous sur [www.offrederemboursement-bostik.fr](http://www.offrederemboursement-bostik.fr) lors de la saisie de votre demande.
- (3) L'établissement bancaire doit être **implanté** dans un pays faisant partie de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area »), qui comprend notamment les États membres de l'Union européenne. Cette zone regroupe l'ensemble des pays de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Saint-Marin et Monaco.

En participant à l'opération, les participants acceptent d'adhérer en totalité et en pleine conscience aux présentes modalités de l'opération et autorisent ainsi explicitement Bostik SA à traiter les données personnelles qu'ils ont fournies conformément aux conditions de ce règlement et aux règles en vigueur en France régies par le RGPD dans le but légitime de l'opération.

Par ailleurs, les gagnants autorisent expressément Bostik SA à utiliser pendant une durée qui n'excèdera pas douze mois, leurs noms et prénoms dans le cadre de tout message ou manifestation publicitaire ou promotionnelle, sur tout support et tout média, sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que ceux nés de l'attribution du lot gagné.

Le Participant exprime son consentement à la collecte et au traitement de ses données à caractère personnel en cochant la case correspondant lors de son inscription à l'Opération.

Si le Participant refuse la collecte et le traitement de ses données à caractère personnel, il est informé qu'il ne pourra pas valider sa participation à l'Opération, en particulier, en cas de gain d'un ou plusieurs Lots, il ne pourra pas les recevoir.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 et par la loi du 20 juin 2018 et le Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, d'un droit à la portabilité et d'un droit au retrait du consentement des données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en envoyant un courrier à l'adresse suivante :

Bostik SA  
« OFFRE DE REMBOURSEMENT 2€ BOSTIK – L'INVISIBLE »  
Arkema - Direction Juridique  
51, Esplanade du Général de Gaulle 92800 Puteaux - La Défense  
Ou par e-mail à l'adresse suivante : [dataprotection@arkema.com](mailto:dataprotection@arkema.com)

A compter de votre demande, vos données personnelles seront supprimées et il ne vous sera plus possible de participer à l'Opération à compter de cette date.

Le responsable du traitement est :

Bostik SA  
51, Esplanade du Général de Gaulle 92800 Puteaux - La Défense  
En cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles dans le cadre de l'Opération, le Participant peut adresser une réclamation auprès de la CNIL – 3, place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

## **10.6 COMMENT SERONT TRAITEES LES DONNEES PERSONNELLES COLLECTEES DANS LE CADRE DE L'OPERATION ?**

Seul le responsable du traitement, les prestataires de service et les sous-traitants ont accès aux données à caractère personnel du participant pour les seuls besoins de l'opération. Le participant est informé que le responsable du traitement, transmettra les données personnelles aux prestataires de service et aux sous-traitants désignés qui effectueront les traitements nécessaires dans le cadre de l'opération au nom et pour le compte de Bostik SA.

Le participant est informé que Bostik SA pourra être amenée à confier le traitement des données aux partenaires suivants :

- Agence 5<sup>ème</sup> Etage, 2/4 boulevard Jean Jaurès, 45000, Orléans : pour la gestion partielle ou complète de l'opération ainsi que pour la logistique et l'expédition des dotations

Les participants acceptent en conséquence que les données à caractère personnel qu'ils ont fourni soient transmises aux prestataires et sous-traitants ci-dessus pour le traitement des données dans le cadre de l'opération. Les sociétés intervenant en tout ou partie dans l'organisation de l'opération adoptent des mesures de sécurité suffisantes lors du transfert et du traitement des données à caractère personnel du participant afin d'éviter toute publication ou tout accès aux données transférées non autorisé.

## **10.7 QUELLE EST LA DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES PERSONNELLES ?**

Les données personnelles du participant obtenues dans le cadre de l'opération seront stockées par les prestataires et sous-traitants pendant toute la durée de l'opération. A la fin de l'opération l'ensemble des données seront détruites par les sous-traitants et prestataires, seule Bostik SA se réserve le droit de conserver à compter de la fin de l'opération et pour une durée mentionnée dans la politique de confidentialité de la marque, l'ensemble des données récoltées dans le cadre de l'opération afin de conserver la preuve de votre participation, l'identification des gagnants et l'envoi des dotations pour la défense des droits de Bostik SA.

À l'échéance de la période mentionnée ci-dessus, les données du participant sont entièrement supprimées du système de Bostik SA sans qu'aucune copie ne soit gardée par le responsable du traitement, le ou les sous-traitants et ses partenaires.

- (1) La France métropolitaine (Corse et Territoire de Monaco compris) et DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM de la zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.
- (2) Pour trouver un magasin partenaire de l'offre, rendez-vous sur [www.offrederemboursement-bostik.fr](http://www.offrederemboursement-bostik.fr) lors de la saisie de votre demande.
- (3) L'établissement bancaire doit être **implanté** dans un pays faisant partie de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area »), qui comprend notamment les États membres de l'Union européenne. Cette zone regroupe l'ensemble des pays de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Saint-Marin et Monaco.

## 10.8 CONCLUSION

Pour participer à l'opération, le participant devra valider et donner son consentement à la mention obligatoire présente dans le formulaire en ligne :

*« Pour les besoins de l'opération, j'autorise la Société Organisatrice à collecter les informations personnelles, mon adresse complète, mes justificatifs d'achat et mes coordonnées bancaires. Ces données pourront être communiquées aux prestataires de service et sous-traitants pour l'exécution de travaux effectués pour son compte dans le cadre de la présente opération. Ces données seront conservées pendant toute la durée de l'opération et supprimées à l'issue de celle-ci\* ».*

Les informations à caractère personnel, et notamment celles à caractère nominatif, communiquées par les participants, feront l'objet d'un traitement informatique sous la responsabilité de Bostik SA.

Il sera également proposé au participant de donner son consentement à des fins commerciales dont la formulation est la suivante :

*« Je consens à ce que les données recueillies puissent être transmises et exploitées par la Société Organisatrice à des fins commerciales, de prospection, de communication ou de promotion et puissent être communiquées aux prestataires de service et sous-traitants pour l'exécution de travaux effectués pour son compte. L'ensemble des données personnelles collectées dans le cadre de cette opération sont conservées pendant une durée maximale indiquée dans les mentions légales de la Société Organisatrice à compter de la validation de la participation ».*

Les données dont la communication est obligatoire sont clairement identifiées. Par conséquent, les personnes qui exercent le droit de suppression des données les concernant avant la fin de l'opération sont réputées renoncer à leur participation.

## RESPONSABILITE DE LA SOCIETE ORGANISATRICE

Il est expressément rappelé que l'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Bostik SA ne saurait donc être tenue pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants à l'opération et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants au réseau via le Site.

Plus particulièrement, Bostik SA ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque dommage causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

Bostik SA dégage toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau Internet, des lignes téléphoniques, du matériel de réception empêchant le bon déroulement de l'opération.

Bostik SA ne saurait davantage être tenue pour responsables au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au Site ou à participer du fait de tout problème ou défaut technique lié notamment à l'encombrement du réseau ou dû à des actes de malveillances.

L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant de mettre à mal l'opération est proscrite, la violation de cette règle requalifie automatiquement le participant en fraudeur. Bostik SA pourra annuler tout ou partie des demandes s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation à l'opération.

Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas réaliser le remboursement aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Bostik SA se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler l'opération. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait, et ce sans qu'une quelconque indemnisation ne soit due aux participants.

Bostik SA ne pourra être tenue responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté, des dysfonctionnements techniques, des bugs informatiques ou tout autre problème technique impacteraient le bon déroulement de l'opération.

Bostik SA pourra, à tout moment, notamment pour des raisons techniques, de mise à jour, de maintenance, interrompre l'accès au Site. Bostik SA ne sera en aucun cas responsable de ces interruptions et de leurs conséquences.

- (1) La France métropolitaine (Corse et Territoire de Monaco compris) et DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM de la zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.
- (2) Pour trouver un magasin partenaire de l'offre, rendez-vous sur [www.offrederemboursement-bostik.fr](http://www.offrederemboursement-bostik.fr) lors de la saisie de votre demande.
- (3) L'établissement bancaire doit être **implanté** dans un pays faisant partie de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area »), qui comprend notamment les États membres de l'Union européenne. Cette zone regroupe l'ensemble des pays de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Saint-Marin et Monaco.

En outre, la responsabilité de Bostik SA ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problèmes d'acheminement ou de perte de courrier postal ou électronique. Bostik SA ne saurait être tenue pour responsable du mauvais fonctionnement du réseau Internet, ni de retard, perte ou avaries résultant des services postaux et de gestion.

**IL EST RAPPELE QUE TOUTE REPRODUCTION DE CES MODALITES EST TOTALEMENT INTERDITE SANS  
L'AUTORISATION DE SON AUTEUR.**

- (1) La France métropolitaine (Corse et Territoire de Monaco compris) et DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM de la zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.
- (2) Pour trouver un magasin partenaire de l'offre, rendez-vous sur [www.offrederemboursement-bostik.fr](http://www.offrederemboursement-bostik.fr) lors de la saisie de votre demande.
- (3) L'établissement bancaire doit être **implanté** dans un pays faisant partie de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area »), qui comprend notamment les États membres de l'Union européenne. Cette zone regroupe l'ensemble des pays de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Saint-Marin et Monaco.